



## montant carte cadeau

Par **ikrambd**, le **04/01/2024** à **17:10**

Bonjour,

J'ai un devoir à rendre et l'on demande à combien est fixé le plafond ( s'il y en a un ) pour créer une carte cadeau physique MULTI ENSEIGNE, et une carte cadeau digitale MULTI ENSEIGNE , pour un réseau de marques ?

J'ai vu que dans les enseignes de luxe, comme xxxxxx, les plafonds de carte cadeaux volent très haut ( 4000€ pour xxxxxx par exemple )

Y a il un plafond ? quelle est la législation qui régit cela ?

il s'agit en fait d'une carte cadeau multi-enseigne, est on est dans le multi-enseigne

Merci beaucoup pour votre aide !

Par **ikrambd**, le **04/01/2024** à **18:04**

faut il suivre l'article 34 de la directive sur les services de paiement dans le marché intérieur qui dit que les cartes cadeaux prépayées multi-enseignes NE PEUVENT pas stocker de fonds pour une valeur supérieure à 150 euros, comme ces cartes entrent dans le champs de la monnaie électronique

ou suivre le code monétaire et financier qui dit que " le plafond pour la monnaie électronique est fixé à 3000€ ?